17 février 2020

Adam Fanaki in memoriam

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre cher ami et collègue, Adam Fanaki, qui est mort paisiblement le 15 février 2020, après un courageux combat contre le cancer. Nous perdons non seulement un avocat et un associé extrêmement talentueux, mais aussi un homme remarquable et bon, passionné par la vie et, avant tout, par la famille.

Adam était indéniablement reconnu comme l'un des avocats les plus éminents du Canada en droit de la concurrence. Et s'il est vrai que ses conseils judicieux et ses talents de plaideur étaient très recherchés par les clients, tant au pays qu'à l'échelle internationale, chez Davies ce sont également le charisme et la personnalité énergique d'Adam qui nous manqueront. Toujours imperturbable, Adam jonglait avec les exigences d'une pratique des plus actives et réussies avec une facilité désarmante. Sa noblesse d'esprit et son sens de l'humour lui ont valu le respect et l'admiration de tous ceux qui ont travaillé avec lui, quel que soit leur camp. Adam était un ami et un mentor apprécié de beaucoup, non seulement au cabinet, mais dans tous les milieux du droit antitrust au Canada et à l'étranger.

Adam a obtenu un baccalauréat en droit avec distinction de l'University of Western Ontario, terminant parmi les premiers de sa promotion. Il a commencé sa carrière en droit chez Borden & Elliot (maintenant Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L. S.R.L.), puis, en 1996, a été détaché auprès du Bureau de la concurrence du Canada. Cette expérience, en fin de compte, a changé le cours de sa carrière, car Adam a développé un intérêt pour le droit de la concurrence et s'est forgé une réputation d'excellence parmi les avocats de ce domaine au Canada. Adam est retourné au Bureau de la concurrence en 2007, pour ensuite être nommé sous-commissaire principal de la concurrence et chef de la Direction générale des fusions. De plus, il a été conseiller juridique spécial du commissaire de la concurrence du Canada, sa principale responsabilité à ce titre ayant été l'élaboration et la mise en œuvre de réformes majeures de la *Loi sur la concurrence*. En 2009, Adam est retourné à la pratique privée et s'est joint à Davies à titre d'associé au sein de notre groupe Concurrence et examen de l'investissement étranger.

Le service funèbre aura lieu le jeudi 20 février à 10 h 30 à l'Église unie Kingsway Lambton, au 85 The Kingsway, à Toronto. Vous trouverez des renseignements supplémentaires et pouvez offrir vos condoléances en ligne sur le site Web de Turner & Porter.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à l'épouse d'Adam, Janet, à ses enfants, Isobel et Sam, ainsi qu'au reste de la famille d'Adam et à ses amis à l'occasion de la perte de cette personne vraiment hors de l'ordinaire.



